

AVENTURES ET NATURE

Saint-Georges-de-Chesné

8 / 11 ans

6 jours



Conformes au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...)

Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous.

De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde.

Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.



LE SÉJOUR – EN BREF

Un séjour fait pour les fans d'aventure et de nature qui veulent découvrir la vie au plein air tels de véritables robinsons. Se réveiller avec le chant des corneilles et s'endormir avec le murmure de la chouette... Construire des cabanes, fabriquer des moulins à eau, chanter et jouer autour du feu de camp, bricoler et jouer dans les bois, passer une nuit à la belle étoile... Autant de découvertes possibles pendant une semaine en immersion totale avec le vivant autour de nous.

Des temps d'échanges quotidiens sous forme de conseils d'enfants rythmeront la vie du groupe pour apprendre à décider collectivement de l'organisation et de la planification du séjour dans le respect de chacun. Ces moments permettront aux jeunes d'exprimer leurs envies, leurs idées, leurs craintes, leurs projets... Jeux, bricolages, grands jeux collectifs, veillées seront au programme suggérés par l'équipe ou décidés entre enfants.

LA DESTINATION

Dans un havre de paix au cœur de la nature, prépare toi à vivre des moments inoubliables dans ce petit coin de paradis, niché au cœur de la campagne, où le rythme effréné de la ville laisse place à la douce mélodie des oiseaux. Chaque journée sera une invitation à explorer !

L'HÉBERGEMENT

En tant que vrai aventurier, tu dormiras dans un camp en marabout à l'écogîte « La Rivée » à Saint-Georges-de-Chesné.

LES ACTIVITÉS

Les jeunes seront associés aux décisions de la vie quotidienne. Selon les demandes des jeunes le programme peut évoluer. Des temps libres sont prévus dans le programme pour répondre à ces demandes.

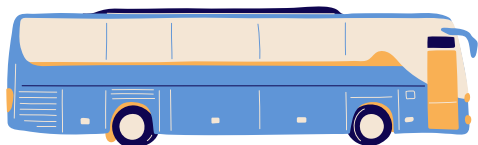
- Construction de cabanes
- Bricolage du bois
- Fabrication d'objets en osier
- Jardinage et cueillette des légumes de saison
- Feux de camp et nuit sous les étoiles
- Atelier cuisine et cuisine trappeur
- Grands jeux buissonniers



LE GROUPE

Le groupe accueillera 20 enfants. Ils seront encadrés par un(e) directeur-trice, un(e) adjoint-e et, selon l'effectif définitif, Trois à quatre animatrices et animateurs diplômés ou en cours de formation.

LE TRANSPORT



Le trajet s'effectuera en autocar grand tourisme. jusqu'au camp des trappeurs. Puis, déplacement en minibus sur place aux besoins. Par petits groupes et accompagnés des animateurs-rices tu participeras à la vie du camp.

Au départ de : Rennes ou sur place.



INFORMATIONS PRATIQUES

Documents relatifs au séjour

Certains séjours nécessitent des documents spécifiques à la thématique du séjour, au pays de destination ou encore aux types d'activités pratiqués. Ce séjour nécessite de fournir à l'association pour chaque enfant : une fiche sanitaire, un droit à l'image, une copie des vaccins, une attestation de capacité nautique ou test anti-panique.

Droit à l'image

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour. Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...) Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image joint au dossier administratif.

Communication avec les responsables légaux

En fonction du matériel disponible sur place et des facilités de connexion, les équipes d'animation alimenteront un blog du séjour. Les codes de connexion seront communiqués sur les convocations au départ. Les pages internet seront actives 10 jours avant le départ en vacances, afin que le directeur ou la directrice du séjour puisse y laisser un message à l'intention des jeunes et de leurs parents. Le blog sera alimenté le plus souvent possible. Seules les photos des enfants pour lesquels l'Aroéven a reçu l'autorisation de droit à l'image pourront être diffusées sur ces blogs.

En cas d'urgence

Veuillez contacter l'Aroéven, au 02.99.63.15.77 ou en dehors des heures de bureaux au 07.57.77.78.37. La permanence sera en mesure de joindre le groupe.

Quelques règles de vie

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter.

En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.



INFORMATIONS ASSURANCES

Assurances des personnes & des biens

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement.

Assurance annulation - voyages

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site www.aroeven-bretagne.fr (coin des parents) ou sur simple appel téléphonique.

Trousseau et matériel du séjour

Chaque séjour dispose d'un trousseau différent suivant les activités prévues et les conditions d'hébergement, celui-ci est communiqué au moment de l'inscription.

